COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2020

L'an 2020, le 10 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05 mars 2020.

Etaient PRÉSENTS: Philippe VOYET (Maire), Philippe LIROCHON, Michèle LEGRAND, Julien BIRRE, Jean-Jacques BOURGINE, Stéphane CHANCOLLON, Vincent FAUCHEUX, J-Roger RAVEL, Claude THERIN, Christian ARRONDEAU, Michèle COLOMBANI, Laurent ARRONDEAU, Gérald TRUBERT, Ludovic GUESNET, Paul GUESNET, Sylvain CHAMPOLIVIER, Corinne BOUCHET, Pascal GAUCHERON, Emmanuel MARTIN, Bruno LECUREUR, Nadine LE ROUX, Benoit LHOSTE, François ISAMBERT, Jacques DUCIMETIERE, Jérôme VINCHON, Jean-Michel BRANTONNE, François VASSORT, Sébastien LAMACHE, Serge TRUBERT, Florence TICOT, Fréderic VERDOT, Bruno WISSOCQ, Marc VINCHON.

Absents excusés:

Blandine MARCHON pouvoir à Philippe VOYET.

J-François ROBERT pouvoir à François VASSORT.

Patrice BIRRE, Maryline LELIEVRE, Marc HENRION, Stéphane POUPAUX.

<u>Absents non excusés</u>: Caroline DELARUE, Florence FONCK, Géraldine GRILLON, Lydie AUDOUARD, Aurélie GAINE, Michael DELVOYE, Séverine ROBERT, Marc LEMAIRE, Muriel PUSTAY, Franck VANNEAU, Juan DIAS, Béatrice LEFÈVRE, Pierre LHOPITEAU.

Secrétaire de séance : Corinne BOUCHET

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du compte rendu du 22.01.2020
- Compte de gestion 2019 et compte administratif 2019 : budget service de l'eau et budget principal ;
- Affectation des résultats ;
- Taux des impôts locaux ;
- Prix de l'eau :
- Budget primitif 2020 : budget service de l'eau et budget principal ;
- Projet centrale solaire de Baignolet : renouvellement promesse de bail ;
- Lotissement des Tilleuls à Viabon : transfert gratuit de propriété des espaces communs et des VRD ;
- Rebaptisations des rues de la commune ;
- Travaux
- Interconnexion en eau potable : autorisation pour passage de canalisation sur les chemins communaux et/ou la voirie communale ;
- Subventions communales et adhésions diverses.
- Questions diverses : Sollicitation Jeunes Agriculteurs pour prêt de matériel

Compte rendu Conseil Municipal précédent.

Le dernier compte rendu du 22 janvier 2020 a été approuvé à l'unanimité.

Vote du compte administratif général

Sous la présidence de Mr Claude THERIN le compte administratif de la commune d'Éole-en-Beauce est voté:

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2019	160 880.30	688 294.40
Recettes 2019	218 739.53	840 475.03
RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	57 859.23	152 180.63
RESULTAT ANTERIEUR REPORTER	- 50 308.85	340 719.78
RESULTAT DE CLOTURE 2019	7 550.38	492 900.41
BALANCE DES RESTES A REALISER		
RESULTAT CUMULE DES L'EXERCICE 2019	7 550.38	492 900.41

Il en résulte une affectation comme suit ;

Le compte 001 recettes d'investissement pour 7 550.38 €

Le compte 002 recettes de fonctionnement pour 492 900.41 €

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Vote du compte Administratif du service des eaux

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2019	313 165.52	172 883.54
Recettes 2019	457 194.04	223 235.82
RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	144 028.52	50 352.28
RESULTAT ANTERIEUR REPORTER	27 794.96	33 026.57
RESULTAT DE CLOTURE 2019	171 823.48	83 378.85
BALANCE DES RESTES A REALISER	/	/
RESULTAT CUMULE DES L'EXERCICE 2019	171 823.48	83 378.85

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Il en résulte une affectation comme suit;

Le compte 001 recettes d'investissement pour 171 823.48 €

Le compte 002 recettes de fonctionnement pour 83 378.85 €

Les conseillers ont votés « pour » à l'unanimité

Comptes de gestion 2019 d'Éole en Beauce

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité, le compte de gestion 2019

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Budget prévisionnel 2020

Vote du budget primitif et du produit attendu avec sa répercussion sur les taxes :

Budget principal section fonctionnement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2020 équilibré en recettes et dépenses à la somme de 1 202 650.41 €.

Budget principal section investissement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2020 équilibré en recettes et dépenses à la somme de 615 150.00 €.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Budget eau section fonctionnement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2020 équilibré en recettes et dépenses à la somme de **286 750.00** €.

Budget eau section investissement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2020 équilibré en recettes et dépenses à la somme de 308 000.00 €.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Taux des impôts locaux

Le conseil décide, à l'unanimité, une augmentation de + 2% sur le produit attendu.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Prix de l'eau,

Monsieur le maire propose de maintenir le prix de l'eau à 1.35€ /m3 et 25€ la location du compteur.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Projet centrale solaire de Baignolet : renouvellement promesse de bail,

Monsieur explique au conseil que la société Centrale Solaire de Baignolet, projette de développer, de réaliser et d'exploiter une centrale photovoltaïque et ses équipements accessoires (la « Centrale »), elle-même ou une autre société à laquelle elle transférerait ses droits, sur le territoire de la Commune.

Ce projet nécessite que la Société obtienne des droits fonciers sur le territoire de la Commune, notamment sur des parcelles de « la vallée de Bouard ».

Ces droits se traduisent par une promesse de bail emphytéotique ayant pour objet de permettre à la Société de construire sur les terrains loués, d'être propriétaire de ses constructions et de disposer librement de ses droits. Elle est accompagnée d'un pacte de préférence au profit de la Société sur le domaine privé de la commune.

Par ailleurs, pour des besoins d'accès à la zone du projet, la Société nécessite des droits sur deux chemins ruraux du domaine privé de la commune :

- Chemin rural n°15 dit de la Vallée de Baigneaux
- Chemin rural n°13 dit de la vallée de Bouard

Une indemnité de Servitude de confortement des voies d'un montant de 1.000,00 €/an sera mise en place le 1^{er} janvier de chaque année, après la survenance du Point de Départ.

Ces droits se traduisent par une promesse de constitution de servitudes ayant pour objet l'accès et le confortement des voies, ainsi que la présence d'engins de chantier. Un état des lieux, contradictoire sera établi, aux frais du bénéficiaire, au plus tard avant toute déclaration règlementaire d'ouverture de chantier.

En conséquence de quoi, chacun des conseillers prenant part à la séance et au vote a reçu toutes informations relatives au projet.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Lotissement des Tilleuls à Viabon : transfèrt gratuit de propriété des espaces communs et des VRD,

Monsieur le maire explique au conseil, que la société ACANTHE a sollicité la Commune pour le transfert à titre gratuit des VRD et des espaces communs du lotissement sus indiqué dans le domaine communal, ainsi que pour les parcelles pouvant appartenir à la société ACANTHE et situé hors du périmètre du lotissement. Un conseiller précise que 2 observations d'ouvrage d'œuvre ayant été faite lors du denier compte rendu en 2012, n'ont pas été réalisées. Un état des lieux est obligatoire avant de procéder au transfert.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Rebaptisation des rues de la commune

De nombreuses rues sur Éole en Beauce portent le même nom, ce qui provoque des erreurs dans la distribution du courrier ainsi que dans la livraison de colis mais également une difficulté pour les services de secours.

D'autre part l'accès à la fibre sera possible pour tous nos administrés au cours des mois à venir. Pour obtenir cet accès nous devons absolument définir les adresses avec précision.

Concernant:

• Fains la Folie: Rue du château d'eau va être remplacée par « rue de la gare ».

Route qui va vers la Folie Herbault deviendra « rue de la lampe ».

Route au niveau du silo Axéréal en direction d'Ohé deviendra « rue des blés ».

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Une conseillère fait lecture d'une pétition qui a été signée par 31 habitants (de Germignonville) contre le changement de nom de la « rue de la mairie » et du code postal à Germignonville.

Le conseil prend acte de cette pétition. Monsieur le maire comprend les désagréments que cela peut occasionner, mais cela est indispensable pour les secours, la distribution du courrier et aussi pour assurer les équipements internet par la fibre pour les particuliers qui le souhaiteront.

Travaux

Monsieur le Maire propose :

- > trois devis pour l'achat d'une balayeuse. Le conseil décide de retenir le devis UGAP concernant la marque Hako à l'unanimité
- deux devis pour les bordures de la route de la salle des fêtes de Germignonville. Le conseil a retenu le devis LD Bati Tradi à l'unanimité.

- deux devis pour les bordures de la route de la salle des fêtes de Germignonville. Le conseil a retenu le devis LD Bati Tradi à l'unanimité.
- deux devis pour le parking de la salle des fêtes de Baignolet. Le conseil a retenu Mr VAN DER STUYFT à l'unanimité.

Interconnexion

- Lors du conseil municipal du 10/09/2018 nous avions donné notré accord pour le passage de la canalisation sur les chemins communaux et/ou la voirie communale, toutefois il a été omis les tracés en domaine privé de la commune concernant la parcelle ZN0044. Afin de régulariser la pose des canalisations la Communauté de Commune Cœur de Beauce nous demande notre accord pour la partie du domaine privé.
 - Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité
- Lors des travaux réalisés en 2002 pour alimenter le château d'eau de la commune de Germignonville depuis le château d'eau de Mérouvilliers, cette phase de travaux a emprunté des chemins communaux et/ou voirie communale et a traversé la parcelle du château d'eau de la commune. Pour rendre officielle la pose des canalisations la Communauté de Communes Cœur de Beauce nous sollicite pour une délibération pour le passage de la canalisation.
- Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité
- ➤ Les travaux de la 4ème tranche d'interconnexion d'eau potable vont commencer. Cette tranche reliera la branche d'interconnexion depuis le château d'eau de Villeau jusqu'au château d'eau de Rouvray Saint Florentin mais également depuis le château d'eau de Villeau vers Bessay et Villars La Communauté de Commune Cœur de Beauce demande l'autorisation au conseil pour le passage de la canalisation sur les chemins communaux ou la voirie communale, ainsi que sur la parcelle cadastrée ZZ17 appartenant à la commune.
- Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Subventions diverses

- Nouvelle association de la commune déléguée de Germignonville « Vie la joie » → 500 €
- Badminton Orgères en Beauce → 25 €
- Ecole élémentaire de Bonneval « Le petit Prince » pour voyage enfant « 1 enfant de Baignolet » → 11€
 Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Questions Diverses.

 Les jeunes agriculteurs nous sollicites pour du prêt de matériels (tables, bancs, chaises...) pour leur manifestation qui se déroulera en septembre à les Villages Vovéens.

Monsieur le maire remercie chaleureusement toute l'assemblée pour ce mandat ainsi que les employés communaux et les secrétaires.

Clôture de séance à 23h30.

Le maire,
P.VOYET
C.BOUCHET